

1/3

des espèces animales
et végétales menacées
d'extinction

Seulement

5,9%

du territoire
suisse protégés

163

Espèces d'insectes
éteintes

70%

des espèces de
poissons menacées

**BIODIVERSITÉ
L'INITIATIVE**

La biodiversité en Suisse décline très fortement. Les nouvelles sur les espèces animales et végétales menacées sont toujours plus nombreuses et alarmantes. En comparaison des autres pays industrialisés, la Suisse présente le plus grand nombre d'espèces menacées et la plus faible proportion de surfaces protégées. Ces insuffisances ont déjà été pointées par l'OCDE dans son rapport sur l'Examen environnemental de la Suisse paru en 2017, ce qui a valu un blâme à notre pays. Et rien n'est entrepris pour inverser la tendance.

L'INITIATIVE BIODIVERSITÉ

- » renforce la protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine bâti dans la Constitution,
- » garantit le maintien de ce qui est sous protection et ménage paysages, nature et patrimoine bâti non protégés,
- » veille à obtenir les surfaces, moyens et instruments nécessaires au maintien et au développement de la biodiversité.

POURQUOI LA BIODIVERSITÉ NOUS EST ESSENTIELLE?

La biodiversité a une valeur inestimable pour notre société. Nous avons besoin d'écosystèmes intacts pour notre nourriture, un air propre, une eau potable et des sols fertiles. Les écosystèmes sont des bases essentielles de la vie, dont la nôtre. Ils nous protègent contre les dangers naturels, à l'exemple des forêts de montagne qui retiennent les avalanches. Ils sont également indispensables pour notre détente: les espaces verts améliorent la santé physique, psychique et sociale, comme la pandémie de Covid-19 nous l'a rappelé ces derniers mois.

La biodiversité a une valeur économique absolument considérable. De la production des produits alimentaires au tourisme en passant par l'industrie pharmaceutique et l'économie du bois, de nombreux secteurs ont besoin d'une biodiversité intacte. Notre bien-être et notre qualité de vie dépendent directement de l'état de la biodiversité. Elle doit aussi être protégée pour elle-même: qu'on en profite ou non, elle a une valeur en soi.

La biodiversité désigne l'ensemble du vivant dans sa diversité ainsi que ses interactions. Elle englobe la diversité au niveau des gènes, des espèces et des milieux naturels. Ces trois niveaux sont dynamiques

et étroitement liés entre eux: les espèces ont besoin d'habitats appropriés pour survivre et une diversité génétique suffisante est indispensable au sein des espèces.

L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ EST ALARMANT

Au moins 45 000 espèces répertoriées vivent en Suisse. Pour un quart d'entre elles, le degré de menace a été évalué: 35% des espèces étudiées sont considérées comme menacées et 11% comme potentiellement menacées. Dans certains groupes comme les insectes, la proportion atteint déjà 60%. La Suisse a un pourcentage d'espèces menacées particulièrement élevé par rapport aux autres pays occidentaux selon un rapport de l'OCDE. La surface et la qualité des habitats des espèces animales et végétales indigènes diminuent. Les marais ont perdu 82% de leur superficie depuis 1900. Un tiers des cours

d'eau suisses ne sont plus en mesure d'offrir un environnement adéquat pour les plantes et les animaux. Les zones protégées sont morcelées et insuffisamment reliées entre elles. Les zones urbanisées et les voies de communication constituent des obstacles infranchissables pour les espèces. Dans cette situation, les animaux et les plantes ne trouvent refuge que dans des petites aires où ils sont obligés de rester isolés de leurs congénères. D'autres facteurs comme les micropolluants, les effets du réchauffement climatique et l'arrivée d'espèces invasives menacent également la biodiversité.

82% des marais ont disparu

LA SUISSE LANterne ROUGE

Les scientifiques s'accordent pour dire qu'un tiers du territoire suisse doit être consacré en priorité à la conservation et au développement de la biodiversité afin de s'assurer qu'elle puisse survivre. Une partie de cette surface doit être affectée à la création de zones protégées. Les surfaces restantes peuvent continuer à être exploitées, mais

à condition que cela favorise le développement de la biodiversité ou au moins ne nuise pas à celle-ci. Pour l'instant, seuls 5,9% de la superficie du pays sont protégés, ce qui fait de la Suisse la lanterne rouge au niveau européen et ne permet à la biodiversité de subsister.

1/3 des variétés de fruits ont disparu depuis 1900

DES MESURES DOIVENT ÊTRE PRISES!

Pour conserver durablement la biodiversité et les services écosystémiques, il faut

- » plus de surfaces de bonne qualité,
- » conserver, assainir, agrandir et mettre en réseau les milieux naturels existants,
- » utiliser le sol de façon à favoriser la biodiversité et à ne pas lui nuire,
- » des mesures spéciales pour conserver les espèces menacées.

L'infrastructure écologique décidée par le Conseil fédéral en 2012 dans sa Stratégie Biodiversité Suisse est le principal instrument à mettre en œuvre pour développer la biodiversité en Suisse au cours des deux prochaines décennies. L'infrastructure écologique est un réseau d'aires protégées – existantes ou à créer – et interconnectées entre elles. À ce jour, seuls des travaux préparatoires ont été lancés.

DES INVESTISSEMENTS SONT NÉCESSAIRES D'URGENCE

L'infrastructure écologique ainsi que la conservation et le développement de la biodiversité nécessitent des investissements importants. L'Initiative biodiversité demande des moyens financiers et des moyens en personnel pour mettre en place les surfaces nécessaires à la biodiversité. Ces moyens serviront à valoriser les zones protégées et les bâtiments existants; à créer et à sauvegarder des nouvelles surfaces; à élaborer les bases et les instruments nécessaires à cet effet; et à entretenir les surfaces existantes et à venir.

- » Mesures pour la conservation des espèces menacées. Services de conseil.
- » La formation de spécialistes pour certaines espèces et des mesures d'éducation générales.
- » La recherche et le monitoring.
- » Les centres d'information et d'activités pour la population.

Les investissements dans la biodiversité ne sont pas utiles «seulement» à la nature. Selon une étude réalisée par l'Office fédéral de l'environnement OFEV, ils contribuent à créer des emplois et une plus-value supplémentaire dont bénéficie toute la société. La plus grande partie des dépenses de la Confédération et des cantons pour la protection de la nature vont déjà aujourd'hui à l'agriculture (40%), au secteur de la construction (20%) et aux bureaux d'études, entreprises forestières et entreprises chargées de l'entretien des sites (40%).